



9 juin 2023

Levée des mesures répressives et liberté totale de circulation pour nos camarades d'Italie détenu-es en région parisienne du 6 au 8 juin 2023

L'union syndicale Solidaires s'associe au communiqué de camarades d'Italie pour dénoncer l'arrestation et la détention des camarades venu-es d'Italie pour participer aux hommages pour Clément Méric, assassiné il y a 10 ans à Paris par des fascistes :

COMMUNIQUÉ CONCERNANT LES CAMARADES ITALIEN.NE.S ILLÉGALEMENT DÉTENU.E.S DANS LES CRA

9 juin 2023

Après deux jours de détention, les juges des libertés et de la détention des CRA (centre de rétention administrative) de Vincennes et Mesnil-Amelot ont décidé hier soir la libération des trois militants.e.s italiens.nnes interpellé.e.s mardi à Aubervilliers, quelques heures avant la manifestation contre la réforme des retraites du 6 juin. Après les réquisitoires, les juges ont notamment souligné l'usage hors norme de la rétention en CRA, décidée par la préfecture de police, illégale dans ce cadre. Le parquet - fait extrêmement rare - a décidé de ne pas faire appel du verdict des juges.

Malgré plusieurs nuits de détention les trois camarades vont bien, et ils.elles se réjouissent de la liberté reconquise.

Cependant, les camarades sont toujours visé.e.s par une Interdiction Administrative de Territoire préventive (concernant normalement les activités terroristes) et sont donc censé.e.s quitter le territoire français au plus vite.

Cette affaire témoigne d'une énième, gravissime expérimentation répressive du gouvernement français, qui réinvente abusivement les dispositifs juridiques à sa disposition pour limiter le droit de manifestation et empêcher la libre circulation des personnes dans l'espace européen, en coopérant sans hésitation avec le gouvernement transalpin d'extrême droite.

Face à une telle torsion autoritaire, qui préfigure sans doute d'autres offensives policières et législatives, une réflexion collective plus approfondie s'impose. Pour l'instant, nous invitons chaleureusement à signaler à la legal team anti-répression d'autres cas de rétention illégale de militants étrangers en cours sur le territoire français.

L'Union syndicale Solidaires :

- revendique la levée des mesures d'Interdiction Administrative de Territoire préventive des camarades d'Italie,
- revendique la libération de toutes les personnes réprimées ces derniers jours dans le cadre de la mobilisation sociale,
- dénonce ces arrestations et réclame la liberté réelle de manifestation et de circulation

solidaires.org